



PROJET D'ETABLISSEMENT

Horizon 2025

Adopté en séance du conseil d'administration le 16 Juin 2022

PREAMBULE

Le projet d'établissement ainsi décliné n'est pas exhaustif des projets menés et à mener mais constitue le **socle d'une Culture partagée** ; gage du sens de notre démarche quotidienne collective au bénéfice de l'épanouissement personnel et scolaire des élèves, mais encore et autant que faire se peut, de l'épanouissement personnel et professionnel des personnels.

L'action quotidienne du Lycée s'inscrit dans une démarche éthique et responsable, créatrice et innovante, bienveillante et exigeante, humaniste et sécurisante ; Démarche dans laquelle chacun, chacune, par son engagement propre, son **implication personnelle** et son **sens des responsabilités** concourt à la préservation et à l'évolution d'une **Culture humaniste** de l'établissement.

ORIENTATIONS

Le projet d'établissement découle des enjeux du **projet académique « Bretagne - Horizon 2025 »** :

- 1 - **La Liberté**, en cultivant le sens des équités ;
- 2 - **L'Égalité**, en soutenant toutes les perspectives d'avenir(s) ;
- 3 - **La Fraternité**, en partageant les belles expériences.

Les priorités de la région académique sont organisées en 5 thématiques :

- Le 100% Education artistique et culturelle ;
- Les Cultures numériques ;
- L'Éducation au développement durable ;
- Le Projet Bretagne Réussite Information Orientation (BRIO) ;
- La Labellisation Génération 2024.

Construit dans la continuité du précédent projet autour du parcours de l'élève tout au long de sa scolarité, l'élément structurant du projet académique n'est pas la compétition mais **l'accomplissement** ; Pas la sélection mais **l'épanouissement** ; Pas l'élitisme mais **l'élévation** collective par le **développement des compétences** et **l'innovation au service des apprentissages**.

C'est en cela que l'Enjeu du projet « **Vivre et Réussir Ensemble au Lycée** » se décline en quatre Axes opérationnels : **Agir / Valoriser / Développer et (S')Ouvrir** ; déclinaison du contrat d'objectifs, du projet académique et fil conducteur de la politique pédagogique, éducative et budgétaire de l'établissement.

Les priorités du projet d'établissement sont elles-mêmes organisées en cinq thématiques transverses à la déclinaison des quatre grands axes :

- La préservation de **l'identité** de l'établissement et d'un **climat** scolaire apaisé ;
- Le sentiment d'**appartenance**, la **cohésion** des équipes, gage de **cohérence** de l'action collective ;
- L'éducation à une **citoyenneté** active des élèves au bénéfice de la construction de leur parcours **Avenir** ;
- Faire vivre une **alliance éducative** en favorisant la coéducation avec les familles et la fidélisation des **partenariats** ;
- La **santé** et la **sécurité** de chacun(e).

Il appartient à chacun, chacune, seul(e) ou en équipe, de concourir, par son engagement personnel ou par une démarche collective, à apporter le relief nécessaire à la poursuite de cet enjeu majeur dans un état d'esprit empreint d'**exigence bienveillante** et de **relations interpersonnelles et professionnelles constructives et apaisées**.

AGIR

Sur l'environnement scolaire des élèves et des étudiants par :

- La recherche permanente d'un climat scolaire serein
- La préservation de l'accompagnement bienveillant des élèves et des étudiants
- Les conditions d'hébergement des élèves à l'internat et des étudiants (Ville et internat)
- La lutte contre toute forme de discrimination, de harcèlement, d'atteintes à la dignité des personnes
- La valorisation de l'engagement, de la solidarité, de l'effort, de la motivation des élèves et de l'estime de soi, l'organisation de moments solennels mais aussi conviviaux : remise des diplômes, échanges entre pairs...
- L'aménagement des lieux de vie et de travail des élèves et la rénovation des locaux : des lieux dédiés aux élèves et aux étudiants (aménagements intérieurs et extérieurs)
- La création d'un espace dédié à l'accueil des parents

Sur l'environnement professionnel des personnels par :

- La préservation d'un climat de travail serein, cordial, bienveillant et solidaire
- La valorisation du travail et de l'investissement des personnels : entretiens annuels, rendez-vous de carrière, distinctions honorifiques, échanges informels
- Les lieux dédiés : espaces de travail et espaces de détente
- Les relations avec les acteurs institutionnels : corps d'inspection, services du rectorat et de la direction académique, du conseil régional et des établissements mutualisateurs
- Le nécessaire équilibre quant à la répartition des espaces de travail et de vie professionnelle dans des locaux à la superficie contrainte mais sur un territoire étendu et longiligne

Sur le rayonnement du Lycée par :

- La communication interne et la circulation de l'information : calendrier prévisionnel, journal hebdomadaire pour le personnel, informations pour les élèves, informations régulières en direction des parents, exploitation des espaces pour des expositions de travaux d'élèves, ENT
- La communication externe : l'exploitation dynamique du site Internet, de Pronote, une visibilité dans la presse locale sur les actions, les projets et les compétences mises en oeuvre

Sur le cadre de vie et de travail par :

- L'entretien des espaces extérieurs et la protection de zones dédiées à la biodiversité
- La responsabilisation des personnels sur la préservation de leur espace de travail : classement, rangement régulier, archivage, tri sélectif, alerte sur les dégradations et les réparations à prévoir. Adopter une « démarche qualité »
- L'écoute et les échanges réguliers avec les personnels enseignants, d'éducation, techniques, médico-sociaux, AESH relativement aux conditions de travail et au cadre de vie professionnelle Activer le comité hygiène et sécurité
- La préservation du cadre de travail collaboratif avec la collectivité de rattachement : restructurations, grosses réparations, maintenance du patrimoine, travaux internes, réaffectation de locaux
- Les échanges réguliers avec la ville de CARHAIX, la communauté de communes du POHER, le Pays COB et les municipalités du secteur de recrutement

VALORISER

Les approches et les actions pédagogiques par :

- Le développement des pratiques pédagogiques de différenciation et d'individualisation
- L'ouverture des formations aux parcours de réussite par la voie de l'apprentissage
- Le développement de la Culture aux usages numériques : ENT, PIX
- Les échanges à l'intérieur des équipes (pédagogiques et /ou disciplinaires) autour des pratiques pédagogiques innovantes, des expérimentations, du co-enseignement, de la co-intervention
- Les partages de service entre le LGT, la SEP et la STS
- La formation : PAF, FIL, formations territorialisées, formations internes
- La démarche de projet (classes, groupes classes, niveaux de classes, groupes identifiés...)
- Le lien naturel entre travail personnel (en classe et hors la classe) et dispositifs d'accompagnement (tutorat, soutien scolaire, aides ponctuelles, FLE)

Les actions éducatives par :

- Le développement durable et la préservation de la biodiversité : labellisation E3D.
Activer un comité de pilotage identifié / Adopter une démarche globale
- La lutte contre les formes d'addiction : substances, écrans
- Le service de la Vie scolaire et le recrutement de personnels éducatifs aux compétences d'animation au bénéfice d'un programme d'animation (clubs et ateliers)
- Le maintien d'un partenariat pérenne avec les associations : AS et APE
- La nécessaire articulation entre les enseignements et les actions péri-éducatives au profit de la cohérence des actions, gage de sens de la démarche de l'élève
- L'expertise, le soutien, la participation et l'implication des acteurs extérieurs de l'animation
- Une veille permanente sur les appels à projets

La scolarité de l'élève par la prise en considération du contexte de sa vie sociale, personnelle, médicale, scolaire au bénéfice de la recherche de la solution adaptée par :

- La lutte contre le décrochage scolaire et les aménagements nécessaires au raccrochage : présence du Lycée au sein du dispositif FOQUALE
- L'accompagnement bienveillant des élèves allophones, néo-arrivants
- L'amélioration du suivi de la mise en application des plans d'aménagements pédagogiques (PPS, PAP, PAI et PPRE) : procédures, personnes ressources, suivi, réunions d'équipes
- La sensibilisation des personnels au handicap, aux troubles de la santé invalidants, aux besoins spécifiques recensés
- La place de l'AESH auprès de l'élève, en classe ordinaire ou en ULIS Lycée, au sein de l'équipe pédagogique, au sein des réunions d'équipes (ESS, conseils de classe, conseil pédagogique)
- La participation des organismes spécialisés d'aide sociale, médico éducatifs, de santé aux conditions de scolarisation des élèves et de co-éducation
- La mobilisation des équipes pédagogiques et éducatives autour de la création des cours et leçons aux élèves hospitalisés ainsi que les conseils pour continuer à progresser
- La réactivité pour l'aide sociale, l'accompagnement infirmier et médical : la commission des fonds sociaux, les visites médicales, les visites médicales d'aptitude à l'enseignement professionnel, les ESS
- La communication efficiente à l'adresse des personnels enseignants et d'éducation pour une prise en charge optimale des situations singulières d'élèves et d'étudiants

DEVELOPPER

« L'ambition à l'ambition scolaire » des élèves. Donner aux élèves les moyens d'exercer leurs choix de poursuite d'études en connaissance, en conscience et en autonomie par :

- L'articulation entre les programmes d'enseignement et le programme d'éducation à l'orientation, apport méthodologique, tutorat, suivi personnalisé, soutien, perfectionnement, apprentissage des outils le choix de l'orientation (CV, lettre de motivation, visite d'entreprise, rencontre de professionnels, immersions dans le milieu scolaire et universitaire...)
- Les nouvelles cordées de la réussite
- La mise en œuvre d'activités pour éclairer les choix d'orientation :
 - Construire un parcours Avenir ambitieux et réaliste étayé par l'acquisition des connaissances, l'évaluation des compétences, la connaissance de soi (qualités, points perfectibles, aspirations personnelles)
 - Rendre les élèves curieux et ouverts, capables d'élargir leur champ d'investigation sur les métiers et les formations
 - Apporter des repères et des éléments de culture relatifs aux métiers et filières de formation
 - Oser la mobilité géographique
- Le repérage des élèves en situation de fragilité scolaire par la cellule de veille éducative articulée autour d'un groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS), la mise en œuvre d'outils internes de suivi des élèves et de leur devenir (suivi de cohorte)
- Le développement des moments privilégiés de travail personnel et d'évaluation :
 - Valoriser le travail personnel en développant une vigilance accrue sur les travaux non rendus et l'absentéisme. Reconnaître le droit à l'erreur et proposer des évaluations de rattrapage
 - Se référer et informer sur les dispositions du Plan local d'évaluation en cycle terminal LGT et le CCF sur la SEP
 - Conseiller à la méthodologie d'apprentissage des leçons et du travail personnel
 - Expliciter la démarche auprès des familles : rencontres Direction-Parents de début d'année, rencontres Parents-Professeurs

L'apprentissage progressif de l'autonomie par :

- La vigilance accrue sur le suivi de l'absentéisme, des retards, des punitions et des sanctions, de la fréquence de réunion de la commission éducative et du conseil de discipline
- L'apprentissage au respect des règles de vie à l'internat
- Le respect de la charte de l'élève en formation professionnelle (attendus et posture pour chacune des 5 formations) au bénéfice de l'acculturation progressive au métier
- L'implication des acteurs du service de la Vie scolaire : clubs et ateliers, actions humanitaires, partenariats extérieurs, l'évaluation de la progression des compétences citoyennes des élèves
- L'implication des élèves dans leur vie lycéenne : CVL, MDL, instances, assemblée générale des délégués, assemblée des éco-délégués
- Les inclusions des élèves du dispositif ULIS Lycée dans les formations professionnelles

La mutualisation des ressources et des pratiques pour :

- La préservation de la notion de culture commune et d'appartenance à l'établissement
- La prééminence du rôle du conseil pédagogique
- La réalisation de projets disciplinaires et interdisciplinaires : projet EPS, langues vivantes, langue ancienne, ateliers scientifiques, ateliers numériques, ateliers artistiques
- Le CDI comme centre culturel de ressources au bénéfice des élèves et des personnels
- Une réflexion sur la passerelle entre le collège et le lycée : préparer les élèves de troisième à la poursuite d'étude en seconde GT, seconde professionnelle ou première année de CAP
- Une réflexion sur le continuum Baccalauréat-Etudes supérieures
- Des échanges réguliers entre enseignants des classes ordinaires et la coordinatrice de l'ULIS relativement aux bénéfices des inclusions des élèves de l'ULIS et de l'acquisition progressive des compétences (Paliers 1, 2 et 3)

(S') OUVRI

Pour l'exercice de la citoyenneté :

- L'ouverture culturelle au profit de la construction citoyenne : cinéma, expositions, théâtre, résidences d'artistes
- L'implication active du CVL, de la MDL et des éco-délégués à la vie de l'établissement
- Le CESCE, outil de lutte contre toute forme d'exclusion, de harcèlement et de violence
 - L'ouverture aux autres / L'égalité filles-garçons
 - L'intégration des élèves handicapés et l'acceptation (l'effacement) de la richesse de la différence
 - La participation des élèves à des actions humanitaires et développer l'altruisme, la solidarité et l'engagement
 - L'implication des élèves et des étudiants aux journées « Portes Ouvertes » et aux opérations de rayonnement du lycée (salons, forums, actions internes)

Le Lycée - Espace de travail collaboratif :

- La mise en œuvre de nombreuses activités culturelles basées sur le partenariat avec les associations à vocation culturelle, sportive, éducative en lien avec les programmes d'enseignement
- La recherche de nouveaux partenaires culturels et la mise en œuvre de projets artistiques : résidences d'artistes, ateliers artistiques, théâtre
- L'ouverture sur la société civile en aidant les élèves et les personnels à mieux connaître le milieu professionnel, culturel ou associatif (AJE, partenaires culturels locaux, environnement immédiat des élèves)
- L'accueil de formations des personnels : groupes de secteurs, formations à l'initiative de la région, préparation aux concours de recrutement, autres

Le Lycée ouvert sur son territoire proche et sur le monde :

- L'ouverture européenne par la mise en œuvre de projets ERASMUS+, DESIDERIUS PRO
- L'apprentissage différent des langues vivantes et anciennes :
 - Echanges entre les enseignants du LGT et de la SEP
 - Réflexion sur l'ouverture de sections européennes au LGT
 - Organisation de séjours pédagogiques en Europe, participation aux dispositifs d'échanges par le web (e-twinning...)
- Le patrimoine local, les atouts de la géographie du secteur de recrutement (flore, faune, eau, géologie, histoire et légendes...) et de la région, les activités socioéconomiques, culturelles, touristiques